



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



07054390

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTREE

03 -04- 2007

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/04/2007 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **SPRL AGRIFRANBEL**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **Rue de Namur 127 7134 RESSAIX**

N° d'entreprise : **0429.820.064**

Objet de l'acte : **Démission et cession de parts**

Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2007.

L' an deux mille sept, le 31 mars, s'est tenue au siège social de la société, l'assemblée générale extraordinaire.

A l'ordre du jour, la démission de Monsieur Amez Pierre et la cession de ses parts.

Monsieur Amez Pierre, détenteur de 180 parts, donne sa démission à la SPRL Agrifranbel et cède l'intégralité de ses parts à Monsieur Amez Olivier.

De sorte qu'après l'opération, l'actionnariat se présentera comme suit :

Mr MOL André : 375 parts

Mr Amez Olivier : 375 parts

Mr Amez Pierre : 0 part

Les associés,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature